

Résolution

La Chambre des Députés,

- *vu le rapport du réviseur des comptes du Médiateur qui estime que « les états financiers [...] de l'Institution pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été préparés, dans tous ses aspects significatifs, conformément au règlement financier et comptable intérieur du Médiateur du Grand-duché de Luxembourg » ;*
- *vu l'accord de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire avec le rapport du réviseur des comptes marqué suite à l'analyse des comptes en question lors de sa réunion du 5 décembre 2022;*

approuve

les comptes de l'exercice 2021 du Médiateur.



Diane Adehm